



SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 24 MARS 2022

Numéro
05-2022

Nombre de
Membres
En Exercice :
20

Nombre de
Membres
Présents :
15

Nombre de
Membres
Votants :
17

Date de la
convocation
10 mars 2022

OBJET : CREATION DU POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE

L'an Deux Mille vingt-deux, le jeudi 24 mars à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre des Congrès de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Etaient PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Gérard LARRAT, Isabelle CHESA, Laurence GASC, Magali BARDOU, Philippe CLERGUE, Didier CARBONNEL, Jean-Claude PISTRE, Michel PROUST, Alain COSTE, Sylvie VILAS, Tamara RIVEL, François MOURAD, Hervé BARO, Philippe BELAVAL, Christophe VARENNES

EXCUSES : Mesdames et Messieurs : Régis BANQUET (suppléé par Philippe CLERGUE), Magali ARNAUD (suppléée par Didier CARBONNEL), Pascal VALLIERE (suppléé par Jean-Claude PISTRE), Catherine BOSSIS (pouvoir à Alain COSTE), Benjamin ASSIE (pouvoir à Sylvie VILAS), Didier ALDEBERT, Maria CONQUET

ABSENTS : Delphine CHRISTOPHE, Laurent ALBERTI

Secrétariat de séance : Magali BARDOU

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant la nécessité de créer dans le tableau des effectifs un emploi au grade de Rédacteur Principal 1^{ère} classe suite au départ de l'Adjoint administratif Principal 1^{ère} classe.

Proposition du tableau des effectifs au 1er avril 2022 :

Cadres ou emplois	Catégorie	Effectifs	Poste	Statut (stagiaire, contractuel, Titulaire)	Temps de travail (temps partiel en %)
<u>Filière - Administrative</u>					
Rédacteur PP1ère cl	B	1	Secrétariat Administratif	Titulaire	Temps complet
Adjoint administratif PP1ère cl	C	0	Secrétariat Administratif		
<u>Filière - Technique</u>					
Ingénieur en Chef	A	1	Chef de Projet	Contractuel -CDI	Temps complet
Ingénieur	A	1	Chargé de mission d'études et de développement	Contractuel-CDD	Temps complet
TOTAL		3			

Il est demandé à l'Assemblée,

- D'autoriser Monsieur le Président à modifier le tableau des effectifs et de créer un emploi au grade de Rédacteur Principal 1^{ère} classe au 1er avril 2022,
- D'inscrire les crédits nécessaires à cette modification, au chapitre 012 du budget primitif 2022 qui sera voté lors de la prochaine séance du Comité Syndical.

Le Conseil Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,
Décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Président à modifier le tableau des effectifs et de créer un emploi au grade de Rédacteur Principal 1^{ère} classe au 1er avril 2022,
- D'inscrire les crédits nécessaires à cette modification, au chapitre 012 du budget primitif 2022 qui sera voté lors de la prochaine séance du Comité Syndical.

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE
Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Publication par affichage le :
Le Président

